

Image not found or type unknown



droit à l'image, image postée par un escroc sur Instagram

Par **xaros**, le **31/10/2022** à **15:41**

Bonjour,

J'écris un livre sur un escroc français, déjà condamné par le passé, ainsi qu'en attente de jugement dans d'autres procédures en cours.

Cet escroc a posté des images sur son compte instagram qui est public. Je voudrais utiliser une de ces images comme couverture pour le livre. elle est prise dans un lieu public (restaurant), et l'escroc pose pour la photo.

Il s'agit d'un sujet d'intérêt général et d'information.

Est-ce que je peux utiliser cette image ?

merci!

Par **Marck.ESP**, le **31/10/2022** à **16:21**

Bonjour

Escroc ou pas, vous ne pouvez pas utiliser son image , sans son aval.